

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 1 octobre 2021 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de cession entre la Ville et Madame Marie-Claire Bisenius

Acte de cession administratif par lequel la Ville acquiert de Madame Marie-Claire Bisenius deux parcelles inscrites au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette comme suit :

- numéro 1339/19371, place voirie, au lieu-dit « Rue d'Audun », d'une contenance de 45 ca ;
- numéro 1339/19373, place voirie, au lieu-dit « Rue d'Audun », d'une contenance de 34 ca.

La cession se fait à titre gratuit vu que les parcelles font partie de la voirie de longue date et dans le but de les intégrer dans le domaine public communal, donc avec un but d'utilité publique.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Melissa Lima
Service Biens fonciers